

Elections fédérales : maintien de l'acquis

Autor(en): **Lempen, Silvia**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **71 (1983)**

Heft [11]

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Elections fédérales : maintien de l'acquis



Vingt-cinq femmes siégeaient aux Chambres Fédérales à la fin de la dernière législature. Il n'y en aura pas une de moins et vraisemblablement pas une de plus au cours de la prochaine. La progression modeste mais régulière qui s'était manifestée ces dernières années a donc subi un coup d'arrêt, mais le recul redouté ne s'est pas produit.

Conseil des Etats

Au moment où nous mettons sous presse, nous ne connaissons pas encore l'issue du ballottage dans le canton du Valais. La socialiste Gabrielle Nanchen a remporté un brillant succès personnel en récoltant 27,5 % des voix au premier tour. Vous aurez entretemps appris par la presse quotidienne le sort que lui auront réservé les urnes au deuxième tour.

Pour le reste, on peut se féliciter de la ré-élection des trois sortantes qui se représentaient : Monique Bauer-Lagier (lib. GE), Esther Bühner (soc. SH) et Josi Meier (PDC LU). Emilie Lieberherr (soc. ZH) ne se représentait pas.

Conseil National

Les 15 sortantes qui se représentaient ont toutes été élues, certaines brillamment. Pour ne prendre que deux exemples romands, Heidi Deneys (soc. NE) et Amelia Christinat (soc. GE) font les meilleurs scores de leurs cantons respectifs. Les autres élues romandes sont : Françoise Vannay (soc. VS), Yvette Jaggi (soc. VD), Françoise Pitteloud (soc. VD), Geneviève Aubry (rad. BE francophone) et Valentine Friedli (soc. JU). Cette dernière est nouvelle. Saluons son arrivée sur la scène politique, et constatons que grâce à elle et à l'arrivée de Françoise Pitteloud en juin dernier, la représentation féminine romande au Conseil National (7 femmes) reste inchangée par rapport au début de la précédente législature, malgré le fait que Gertrude Girard-Montet (rad. VD) et Liselotte Spreng (rad. FR) ne se représentaient pas.

En Suisse alémanique, il faut saluer l'arrivée de six nouvelles : Vreni Spoerry-Toneatti (rad. ZH), Judith Stamm (PDC, LU), Barbara Gurtner (POCH, BE), Verena Grendelmeier (ind. ZH), Angeline Fankhauser (soc. BL), Leni Robert (rad. dissidente, BE).

Quinze sortantes + sept nouvelles = 22.

Un bilan mitigé

Si le tassement de la représentation féminine que l'on avait pu craindre ne s'est pas produit, on peut néanmoins se demander pourquoi la réalisation concrète de l'égalité en matière politique marque le pas.

Il est vrai que la relève de la vieille garde, dont les représentantes étaient fortement motivées par l'expérience de la lutte suffragiste, se fait mal. Il est indéniable que l'on

assiste à un manque d'enthousiasme de la part des jeunes et que certains partis, de leur côté, se font tirer l'oreille pour donner aux femmes une place honorable dans leurs rangs. Mais la véritable cause est sans doute plus profonde.

En l'état actuel de l'organisation sociale, assumer une charge politique, pour une femme qui a une famille et qui travaille est un véritable tour de force. Le véritable combat devrait se livrer au niveau du partage des tâches dans la famille et dans la communauté. Rien ne sert d'encourager les femmes avec plus ou moins de bonne foi à s'engager dans la vie politique si on ne leur fournit pas les conditions matérielles pour le faire.

Deux brefs commentaires encore. Premièrement : comment se fait-il que toutes les élues romandes au Conseil National, à l'exception de Geneviève Aubry, soient des socialistes, et que la seule romande du Conseil des Etats, Monique Bauer-Lagier, soit si peu à l'image de son parti, le parti libéral ? Pourquoi en Suisse alémanique les femmes des partis bourgeois semblent-elles avoir plus de chance ? Il y a là un intéressant sujet de réflexion, et nos colonnes sont ouvertes à celles de nos lectrices qui voudraient s'exprimer à ce sujet.

Deuxièmement : d'après une étude britannique publiée récemment, seules 12 % des femmes auraient participé aux élections fédérales de 1979. Ce chiffre est accablant, et prouve que les efforts des associations féminines pour intéresser les femmes à la chose publique sont plus que jamais nécessaires. Qui sait : si les 88 % d'abstentionnistes renonçaient à surveiller pendant un quart d'heure leur rôle du dimanche pour aller voter, la députation féminine s'accroîtrait peut-être de quelques unités ?

Silvia Lempen

CH 91 : la place des femmes

Une petite poignée de femmes figure parmi les membres de la commission « CH 91 » chargée de préparer l'Exposition Nationale de 1991, qui célébrera le 700e anniversaire de la Confédération. Comme on le sait, cette exposition se tiendra en Suisse centrale, avec probablement deux points de chute principaux (Lucerne et Schwytz) et toute une pléiade de manifestations décentralisées dans l'ensemble de la région.

Trois de ces femmes, appartenant au groupe de travail « Thématique » (l'un des quatre groupes de travail dans lesquels sont répartis les quelque septante membres de la Commission) ont tenu à préciser, dans cette phase préparatoire, certains principes fondamentaux qui devraient

présider à la participation de femmes à ce grand événement national.

Linette Stich, présidente de la Fédération Suisse des Femmes Protestantes, Margrit Camenzind, présidente de la Fédération Suisse des Femmes Catholiques et Christiane Langenberger, présidente de l'Association Suisse pour les Droits de la Femme refusent l'idée d'un ghetto et souhaitent que la présence des femmes dans le cadre de l'Exposition soit « conforme à la réalité », c'est-à-dire qu'elle se manifeste « à tous les niveaux et dans tous les secteurs ». Cette exigence devrait au demeurant, selon elles, aller de soi, et il serait fâcheux que, à l'ère de l'égalité des droits, les femmes soient encore et toujours con-

traintes de recommencer à zéro la bataille pour la participation.

Cela ne signifie pas pour autant que les femmes soient prêtes à se couler dans un moule pré-existant. Il faut que la possibilité leur soit donnée de faire valoir une vision différente du monde et de la société. Cette même possibilité doit être donnée aux jeunes, les Suisses de demain.

M. Bernard Crettaz, membre du même groupe de travail et conservateur du Musée Ethnographique de Genève, déclarait ce printemps : « Il ne faudra pas que l'événement CH 91 devienne un pseudo-événement, qui ne sera que l'expression des groupes officiels de notre société, ni qu'il soit le produit d'une culture élitare » (24 heures, 31 mai 1983).

Les requêtes des femmes semblent admirablement s'inscrire dans cette orientation. On se réjouit de voir ce qu'il en sortira dans les années à venir. — (sl)